



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **lundi 11 novembre 2024, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Michel André Émond
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absences:

La mairesse souhaite la bienvenue au nouveau conseiller élu au siège no. 4, M. Michel André Émond.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; le Directeur général, M. Daniel Leduc et la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête sont également présents.

La Mairesse informe les citoyens présents que Madame Crête procédera à l'enregistrement sonore des délibérations du Conseil pour les besoins de rédaction du procès-verbal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte par la mairesse, Mme Christine McAleer, à 18h40.

24-11-272

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout du point 9.4 - Appel d'offres - Service animalier
Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024;
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 octobre 2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2023 -vs- 2024;
- 4.3 Dépôt du sommaire des prévisions au 31 décembre 2024;
- 4.4 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Reddition de compte finale et mission de procédures convenues.
- 4.5 Octroi de contrat pour collecte de feuilles – Robert Daoust & fils;
- 4.6 Octroi de contrat pour des travaux de modification de l'Hôtel de ville - Diamètre expert conseil, ingénieurs mécaniques;
- 4.7 Octroi de contrat pour travaux de modification de l'Hôtel de ville consultants Blitz, ingénieurs civils;
- 4.8 Renouvellement des licences Microsoft - ICS informatique Commerciale du Suroit;
- 4.9 Adhésion 2025 à la Fédération des Municipalités du Québec;
- 4.10 Autorisation de vendre la « chaise Savaria » pour personnes à mobilité réduite;
- 4.11 Prolongement des infrastructures municipales de la rue Isabelle – Modification de la résolution no. 24-07-207;
- 4.12 Approbation de la grille salariale du personnel pour l'année 2025;
- 4.13 Embauche d'une technicienne en eau potable et usée;
- 4.14 Autorisation à l'administration d'aller en appels de candidatures.

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 5.1 Avis de motion – Règlement numéro 1-2025 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2025 (résolution requise).

6. CONSEIL MUNICIPAL

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Octroi de contrat pour l'achat de sel de déglçage 2024-2025 pour les rues et trottoirs;
7.2 Dépôt et approbation de la grille d'analyse des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres des jeux d'eau.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Haut-Saint-Laurent – 2^e génération;
8.2 Nomination de M. Éric Bourbeau – Technicien en prévention des incendies comme autorité compétente sur le territoire de la municipalité d'Ormstown;
8.3 Entraide Mutuelle Sud-Ouest Québec - Cotisation 2025;
8.4 Entraide Mutuelle Sud-Ouest Québec – Budget supplémentaire.

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 9.1 Permis émis au mois d'Octobre 2024;
9.2 1739, Rang des Botreaux – Demande d'aliéner/subdiviser;
9.3 Octroi de contrat pour la rédaction d'un guide d'intervention – Mme Isabelle Bouchard, Consultante en patrimoine.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Bibliothèque.

11. COMMUNICATION

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Municipalité de Saint-Anicet – Demande d'appui de l'UPA Montérégie – Gestion de l'entretien des cours d'eau sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
12.2 Municipalité de Très-St-Sacrement – Demande d'appui TECQ 2024-2028;
12.3 LBA – Demande de commandite;
12.4 Fondation Gisèle Faubert - Campagne de Poinsettias;
12.5 Légion Royale-Canadienne Ormstown, Filiale 196 – Demande de don Armistice;
12.6 Légion Royale-Canadienne Ormstown – Filiale 196 – Demande de contribution financière.

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-11-273

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 octobre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

24-11-274

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 octobre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamps**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 15 octobre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

24-11-275

4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions;

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 11 novembre 2024, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 643 091,17 \$.

ADOPTÉE

4.2 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2024 -vs- 2023.

Conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, le Conseil prend acte du dépôt par la directrice du service des finances de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 septembre 2024 -vs- 2023.

4.3 Dépôt du sommaire des prévisions au 31 décembre 2024.

Conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, le Conseil prend acte du dépôt par la directrice du service des finances du sommaire des prévisions au 31 décembre 2024.

24-11-276

4.4 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Reddition de compte finale et mission de procédures convenues.

ATTENDU l'aide financière confirmée par le ministre des Affaires municipales et de l'habitation le 21 juin 2021 dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), pour un montant de 156 029\$ concernant des travaux à être effectués aux bâtiments municipaux;

ATTENDU la présentation par l'administration municipale en regard des travaux réalisés et des sommes correspondantes pour chacun des bâtiments municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ATTESTER que la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités;

DE CONFIRMER que le Conseil municipal entérine la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale telle que présentée ;

DE PRODUIRE la présente reddition de compte finale au ministre des Affaires municipales et de l'habitation.

ADOPTÉE

24-11-277

4.5 Octroi de contrat pour collecte de feuilles – Robert Daoust & fils.

ATTENDU QUE le service de collecte des résidus verts a été aboli en 2023;

ATTENDU QUE l'administration juge nécessaire pour l'année 2024, à la suite de la demande de citoyens d'offrir le service de collecte des feuilles;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

QUE le Conseil de la Municipalité d'Ormstown octroi un contrat pour la collecte de feuilles à la firme Robert Daoust & fils au montant de 950\$, plus les taxes applicables, par collecte.

ADOPTÉE

La mairesse mentionne que deux (2) collectes ont eu lieu les 21 octobre et 4 novembre 2024 et qu'une dernière aura lieu le lundi 18 novembre 2024. Elle rappelle aux citoyens que les feuilles doivent être déposées dans des sacs de papier bruns. Aucun sac de plastique et autre contenant ne seront ramassés.

24-11-278

4.6 Octroi de contrat pour des travaux de modification de l'Hôtel de ville - Diamètre expert conseil, ingénieurs mécaniques.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a obtenu une aide financière, au montant de 99 969\$, dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

ATTENDU QUE cette aide financière vient contribuer à l'amélioration des infrastructures municipales;

ATTENDU QU'après vérification avec Madame Julie Dagenais, architecte, des travaux de modification de l'Hôtel de ville sont nécessaires afin de rendre accessible à tous, le sous-sol et ainsi le rendre conforme au Code national du bâtiment;

ATTENDU QUE l'installation d'un monte-personne sécuritaire fait partie des travaux de modification;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'adjoindre l'expertise d'une firme en ingénierie mécanique;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à la firme Diamètre expert conseil, ingénieurs mécaniques, le contrat en ingénierie mécanique nécessaire pour l'installation d'un monte-personne donnant accès au sous-sol à tous les citoyennes et citoyens, au montant de 16 040 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-020-00-722.

ADOPTÉE

24-11-279

4.7 Octroi de contrat pour travaux de modification de l'Hôtel de ville consultants Blitz, ingénieurs civils.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a obtenu une aide financière, au montant de 99 969\$, dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

ATTENDU QUE cette aide financière vient contribuer à l'amélioration des infrastructures municipales;

ATTENDU QU'après vérification avec Madame Julie Dagenais, architecte, des travaux de modification de l'Hôtel de ville sont nécessaires afin de rendre accessible à tous, le sous-sol et ainsi le rendre conforme au Code national du bâtiment;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'adjoindre l'expertise d'une firme en ingénierie civile;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à la firme « Consultants Blitz, ingénieurs civils », le contrat en ingénierie civile au montant de 11 555 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-020-00-722.

ADOPTÉE

24-11-280

4.8 Renouvellement des licences Microsoft - ICS informatique Commerciale du Suroit.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown doit maintenir à niveau ses outils informatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE RENOUVELLER les licences annuelles Microsoft, nécessaires au bon fonctionnement de l'administration municipale, avec la firme ICS – Informatique Commerciale du Suroît, au montant de 6 312 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-130-00-490.

ADOPTÉE

24-11-281

4.9 Adhésion 2025 à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM).

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite adhérer à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2025;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADHÉRER à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2025 pour un montant de 4 704,88\$ plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-130-00-494.

ADOPTÉE

24-11-282

4.10 Autorisation de vendre la « chaise Savaria » pour personnes à mobilité réduite.

ATTENDU QUE la chaise de marque « Savaria » pouvant être utilisée par les personnes à mobilité réduite est installée dans un escalier de sortie de secours, ce qui est non-conforme;

ATTENDU QUE ladite chaise ne peut être installée à un autre endroit à l'Hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à offrir gratuitement, aux organismes communautaires de la région, la chaise « Savaria » pour personnes à mobilité réduite.

ADOPTÉE

24-11-283

4.11 Prolongement des infrastructures municipales de la rue Isabelle – modification de la résolution 24-07-207.

CONSIDÉRANT le Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux no. 122-2019;

CONSIDÉRANT QUE 9437-7843 Québec Inc. a acheté le lot 6 419 909 de la Municipalité d'Ormstown, à la suite de l'appel d'offres # ORM210208, selon les conditions décrites dans le document préparé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 9437-7843 Québec Inc. a soumis à la Municipalité le plan des infrastructures municipales proposées à construire sur le lot 6 419 909, préparé par la firme Tetra Tech QI Inc., portant le numéro 45217TT-C-001, révision no. 3, daté du 2023-11-07;

CONSIDÉRANT QUE le 9437-7843 Québec Inc. a obtenu du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'autorisation ministérielle nécessaire, pour la réalisation du projet et l'extension des réseaux d'eau et d'égout dans le prolongement de la rue Isabelle (lot 6 419 909);

CONSIDÉRANT QUE le 9437-7843 Québec Inc. a soumis à la Municipalité le document « Description des travaux pour le prolongement des infrastructures municipales de la rue Isabelle et une estimation préliminaire des coûts du projet »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire des terrains où seront construites les nouvelles infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser les modalités d'exécution de ces travaux, des paiements et de la cession à la Municipalité de tout immeuble, ouvrage, travaux et équipement destinés à l'utilité publique municipale réalisé par le Requérent aux termes des présentes;

CONSIDÉRANT QUE l'entente proposée en juillet 2024 a fait l'objet de modifications depuis;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la présente abroge la résolution 24-07-207 adoptée lors de la séance extraordinaire du 15 juillet 2024;

ET

D'AUTORISER la Mairesse et le Directeur général à signer, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown, le protocole d'entente à intervenir entre 9437-7843 Québec Inc. et la Municipalité d'Ormstown pour le prolongement des infrastructures municipales de la rue Isabelle, selon les termes et conditions à prévoir audit protocole d'entente.

ADOPTÉE

24-11-284 4.12 Approbation de la grille salariale pour l'année 2025.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER, à compter du premier janvier 2025 une majoration de 2,6% à la grille salariale de la Municipalité; cette majoration étant basée sur l'indice des prix à la consommation en date du 30 septembre 2024 publié par Statistique Canada pour la province de Québec.

ADOPTÉE

24-11-285 4.13 Embauche d'une technicienne en eau potable et usée.

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'un technicien en eau potable et usée;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Madame Mary Samir Fouad Khair au poste de technicienne en eau potable et usée selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer ledit contrat à intervenir avec Mme Mary Samir Fouad Khair au cours des prochains jours.

ADOPTÉE

24-11-286 4.14 Autorisation à l'administration d'aller en appel de candidatures.

ATTENDU QUE certains postes devront être comble, et ce le plus rapidement possible;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à l'appel de candidatures pour combler les postes de Directeur en urbanisme, développement durable et économique et de Directeur à la culture, parcs, loisirs et développement communautaire.

ADOPTÉE

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

24-11-287 5.1 Avis de motion – Règlement numéro 1-2025 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2025.

Avis de motion est donné par le conseiller **Shane Beauchamp** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 1-2025 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2025.

ADOPTÉE

6. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet à traiter.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

24-11-288

7.1 Octroi de contrat pour l'achat de sel de déglacage pour les rues et trottoirs.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à un 2^e appel d'offres dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) afin d'obtenir des soumissions pour l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025 ;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues le vendredi 1^{er} novembre 2024 ;

ATTENDU QUE la conformité des soumissions reçues a été analysée et aucune n'étaient conformes ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault** **APPUYÉ** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE REJETER les trois (3) soumissions reçues et autoriser l'administration à retourner en appel d'offres pour l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025.

ADOPTÉE

24-11-289

7.2 Dépôt et approbation de la grille d'analyse des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres des jeux d'eau.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ormstown désire avoir une aire de jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public sera émis pour la conception et la construction d'une aire de jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire évaluer les soumissionnaires selon des besoins précis;

CONSIDÉRANT la grille d'évaluation des critères pour la conception d'une aire de jeux d'eau proposée le 11 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor** **APPUYÉ** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE ce Conseil approuve la grille d'évaluation des critères pour la conception d'une aire de jeux d'eau afin d'évaluer les différentes propositions des soumissionnaires;

QUE la grille d'évaluation des critères soit jointe en Annexe B au présent procès-verbal.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

24-11-290

8.1 Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Haut-Saint-Laurent – 2e génération.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire ;

ATTENDU QUE les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre ;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie « Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre; ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées ».

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre de la municipalité d'Ormstown a été intégré dans le projet de schéma de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Ormstown adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent (2e génération) ainsi que son plan de mise en œuvre.

ADOPTÉE

24-11-291

8.2 Nomination de M. Éric Bourbeau – Technicien en prévention des incendies comme autorité compétente sur le territoire de la municipalité d'Ormstown

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, S-3.4) ainsi que les Orientations du ministre en matière de sécurité incendie (RLRQ, S3.4, r.2) mentionnent l'obligation qu'ont les Municipalités locales d'effectuer des actions en prévention des incendies ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown fait partie du service régional de prévention des incendies offert par la MRC du Haut-Saint-Laurent ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a signé l'entente intermunicipale encadrant l'offre de service régional en prévention des incendies tel qu'approuvé par la résolution no. 23-06-207 adoptée lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormstown nomme M. Éric Bourbeau, préventionniste pour la MRC du Haut-Saint-Laurent, comme autorité compétente en prévention des incendies sur son territoire.

ADOPTÉE

24-11-292

8.3 Entraide Mutuelle Sud-Ouest Québec - Cotisation 2025.

ATTENDU QUE l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest est un organisme sans but lucratif;

ATTENDU QUE l'Association fournit des équipements nécessaires à la lutte contre les incendies lors des demandes d'entraide;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown fait partie de l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le paiement de la cotisation pour l'année 2025 au montant de 3 500\$.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-220-00-494.

ADOPTÉE

24-11-293

8.4 Entraide Mutuelle Sud-Ouest Québec – Budget supplémentaire.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a reçu une demande d'aide financière de l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest afin de finaliser les travaux de modernisation de leur réseau de radiocommunication;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le paiement d'un montant supplémentaire de 702,60 \$ lequel permettra à la Mutuelle de réaliser les derniers travaux, soit l'installation d'une clôture afin de rendre sécuritaire et inaccessible au public la tour de communication.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-220-00-640.

ADOPTÉE

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Octobre 2024.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois d'Octobre 2024.

24-11-294 9.2 1739, Rang des Botreaux – Demande d'aliéner/subdiviser.

ATTENDU QUE la demande adressée à la municipalité concerne l'achat d'une bande de terrain mesurant 10,95 mètres de largeur sur environ 1 129,49 mètres de longueur, ayant une superficie de 12 367,1 m² à partir du lot 5 805 903 pour se joindre au lot 5 805 904;

ATTENDU QUE la demande a été faite afin de permettre au demandeur d'augmenter le frontage de son lot afin que celui-ci respecte les exigences minimales du règlement municipal nécessaires à la construction d'une résidence;

ATTENDU QUE le demandeur avait bénéficié d'une dérogation mineure numéro 23-08-272 permettant la construction d'un bâtiment agricole afin d'exercer une activité agricole de champignonnière dans laquelle il manifestait sa volonté de devenir producteur agricole agréé;

ATTENDU QUE la municipalité considère la demande comme permettant à un producteur agricole de résider sur le terrain sur lequel il exerce son exploitation agricole;

ATTENDU QU'un acte de vente a été préparé en fonction d'une telle transaction et a été, en principe, accepté par toutes les parties;

ATTENDU QUE la demande n'a aucun impact sur l'homogénéité des environs;

ATTENDU QUE la demande n'a pas d'impact négatif sur les pratiques d'exploitation agricoles dans les environs;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité et au Schéma d'Aménagement de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE pour présenter une telle demande à la CPTAQ, le Conseil Municipal doit se prononcer sur celle-ci, par voie de résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** **APPUYÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'APPUYER la demande 447299 afin que le propriétaire obtienne, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une autorisation d'aliéner/subdiviser le lot 5 805 903 pour joindre au lot 5 805 904 de la Municipalité d'Ormstown afin de bénéficier de la pleine jouissance et de l'utilisation du lot à des fins agricoles.

ADOPTÉE

24-11-295 9.3 Octroi de contrat pour la rédaction d'un guide d'intervention – Mme Isabelle Bouchard, Consultante en patrimoine.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown désire se doter d'un guide d'intervention architecturale et patrimoniale;

ATTENDU QUE ce guide se veut un outil de développement et de diffusion de connaissances destiné autant aux intervenants municipaux qu'aux citoyens propriétaires immobiliers;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** **APPUYÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER un contrat pour la rédaction d'un guide d'intervention architecturale et patrimoniale à Mme Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine, au montant de 20 307,90 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-610-00-490.

ADOPTÉE

24-11-296 9.4 Appel d'offres - Service animalier

ATTENDU QUE le contrat de service animalier intervenue avec le Refuge Chaby & Chiens vient à échéance le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU QU'un tel service se veut nécessaire sur le territoire d'une municipalité afin de maintenir un contrôle de la population animale ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

D'AUTORISER l'administration à procéder avec un appel d'offres sur invitation pour un service animalier sur le territoire de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

10. **LOISIRS ET CULTURE**

10.1 **Bibliothèque – Activités du mois de novembre 2024.**

Novembre sera le mois de la généalogie. Un concours aura lieu, les citoyens pourraient gagner leur ligne ascendante en demandant un coupon de participation lors de leur visite à la Bibliothèque.

7. **COMMUNICATION**

Aucun sujet à traiter.

12. **CORRESPONDANCE ET DEMANDES**

24-11-297 12.1 **Municipalité de Saint-Anicet – Demande d'appui de l'UPA Montérégie – Gestion de l'entretien des cours d'eau sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.**

ATTENDU la résolution 2024-10-1301 de la Municipalité de Saint-Anicet à l'effet que l'entretien et la préservation des cours d'eau est d'une importance prioritaire;

ATTENDU QUE l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales stipule que « Toute municipalité régionale de comté doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens »;

ATTENDU la résolution 2025-09-13 adoptée par l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie lors de leur séance du 13 septembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormstown appuie la résolution 2024-10-1301 de la Municipalité de Saint-Anicet.

ADOPTÉE

24-11-298 12.2 **Municipalité de Très-St-Sacrement – Demande d'appui TECQ 2024-2028**

ATTENDU la résolution 2024-157 adoptée par la Paroisse de Très-Saint-Sacrement lors de la séance ordinaire du 3 septembre 2024;

ATTENDU QUE par cette résolution, la Paroisse de Très-Saint-Sacrement demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormsdown appuie la résolution 2024-157 de la Paroisse de Très-Saint-Sacrement en regard à sa demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

24-11-299 12.3 LBA – Demande de commandite.

ATTENDU la demande de commandite de LBA pour la tenue de deux (2) activités à venir ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormsdown accorde une aide financière de 2 500 \$ pour la tenue des prochains événements en 2024.

ADOPTÉE

24-11-300 12.4 Fondation Gisèle Faubert - Campagne de Poinsettias.

ATTENDU QU'à l'occasion du temps des fêtes, la Fondation Gisèle Faubert sollicite l'appui de la Municipalité pour la Campagne de Poinsettias ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormsdown participe à la Campagne de Poinsettias organisée par la Fondation Gisèle Faubert par l'achat de cinq (5) Poinsettias au montant de 35 \$ par plan.

ADOPTÉE

24-11-301 12.5 Légion Royale-Canadienne Ormsdown, Filiale 196 – Demande de don Armistice

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande concernant le 106^E anniversaire de la signature de l'Armistice;

ATTENDU QUE l'événement a eu lieu le 10 novembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormsdown participe à l'événement et achète une couronne au montant de 55\$.

QUE la Mairesse assiste à l'événement en tant que représentante de la Municipalité.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-702-00-970.

ADOPTÉE

24-11-302 12.6 Légion Royale Canadienne, branche 196 Ormsdown – Demande de contribution financière.

ATTENDU l'article 91 de la Loi sur les compétences municipales, chapitre C-47.1 permettant à une municipalité d'accorder une aide à un organisme de bienfaisance œuvrant sur son territoire;

ATTENDU l'important apport à la communauté de la Légion Royale Canadienne depuis plusieurs années;

ATTENDU la demande de support reçue par l'organisation;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉE par le conseiller **Stephen Ovans**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

DE CONTRIBUER pour la somme de **2 000\$** à la Légion Royale Canadienne en considération de son support et de son action communautaire au fil des ans.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-702-00-970.

ADOPTÉE

13. **VARIA**

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).**

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Onze (11) questions et sous questions sont posées et répondues.

24-11-303

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h45

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête,
Greffière et Directrice générale adjointe

CERTIFICAT – Je, soussigné, Daniel Leduc, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Daniel Leduc
Directeur général

ANNEXE A

Nom fournisseur	Description	Solde
9188-0781 QUÉBEC INC	Fauchage des Rangs été 2024 + terrains municipales	10 362,59 \$
ADN COMMUNICATION	Alertes Municipales septembre 2024	163,92 \$
AESL INSTRUMENTATION INC.	PH-mètre - pour test d'eau potable	192,01 \$
AGRÉGATS STE-CLOTILDE INC	Dispo. Sols excavés-Bris aqueduc & égouts	1 654,89 \$
AGRÉGATS STE-CLOTILDE INC	Dispo. Sols excavés-Bris aqueduc & Nett. Balai de Rues	863,88 \$
AL-JO CHAUSSURES	Michel Soulières - Bottes CSA	229,94 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Mathew Pilon - 2 Pantalons, 2 T-Shirt, 1 kangourou	176,69 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Colin Beaulieu - 3 Pantalons, 1 Kangourou	193,30 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Colin Beaulieu - 1 Casque, 1 pantalon sign, 1 manteau sign	131,27 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Michel Soulière - 1 Casque, manteau sign, 1 pantalon sign	168,84 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Michel Soulière - 3 Pantalons, 6 T-Shirt, 3 Kangourous	483,65 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Colin Beaulieu - Couturière, 6 inst. De bandes	103,48 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 71,9 L - VEH #35	118,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #21	45,00 \$

C. S. BRUNETTE INC.	Essence 83,5 L - VEH #35	137,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #29	8,84 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #21	40,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #35	163,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #11	154,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #31	98,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 76,9 L - VEH #32	113,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - Laveuse à pression	29,71 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 107,9 L - VEH #35	177,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - Laveuse à pression	9,56 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #32	70,50 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 140,3 L - VEH #33	230,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 24,4 L - VEH #34	40,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 115,9 L - VEH #34	190,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 65,9 L - VEH #33	107,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 128,7 L - VEH #34	211,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 47,3 L - VEH #32	70,00 \$
CARRIÈRE ALI INC.	36,39 Tonnes Pierre 0-3/4 - Bris aqueduc rue Derby	987,42 \$
CARRIÈRE ALI INC.	35,91 Tonnes Pierre 0-3/4 - Abri bus rue Bridge	974,38 \$
CARRIÈRE ALI INC.	18,2 Tonnes Pierre 2" à 4" - Abri bus Bridge	540,92 \$
CARRIÈRE ALI INC.	55,17 T. Pierre 0-3/4 - 9 St-Paul, Bris aque. 4 fulford	1 496,99 \$
CARRIÈRE ALI INC.	36,97 Tonnes Pierre 0-3/4 - Stock St-Paul	1 003,15 \$
CCESI - Centre conseil en sécurité incendie	1 visite risque élever - 1 rue Bain	480,00 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	4,13 Tonnes - EC-10 - 6 différentes adresses	567,45 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	8,56 Tonnes EC-10 - Rue Linda, Roy, 4e Ave.	1 176,09 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	Ajust. Prix selon réso fact. 5002523010	5,03 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	Ajust. Prix selon réso - EC-10	(18,86) \$
CONSTRUCTION DJL INC.	Ajust. Prix selon réso - fact. 5002605826	14,77 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Sacs déchets - Parc	22,98 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Pièces Drapeau parc Lindsay Cullen	42,85 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Pièces pour drapeaux Parc Lindsay Cullen	17,09 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	3 Capuchons galvanisé - réseau aqueduc	6,87 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Rubans élect, courroies pr VEH #16	15,01 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Couvercle prise - lampadaire rue Lambton	6,89 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	couteau à mastic, grattoir - pour véh #37	92,21 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Manchon, adaptateur, ciment PVC - Rinçage aqueduc	30,66 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Peinture noir lustré - rampe écocentre	68,02 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Goupille rapide, sable sec pour van #37	22,92 \$
DHC Avocats	Serv. Juridiques (Jeannine Clément et Louis Drapeau)	951,53 \$
DHC Avocats	Serv. Juridiques (Gestion ImSeel inc.) Sept. 2024	1 123,89 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC.	Émissaire poste principale - Sellette et adaptateur en cuivre	409,54 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	Services juridique Dossier #97325	3 815,28 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	Services juridique Dossier #112817	29 721,62 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	Services juridiques - Dossier #69019	288,02 \$
ÉMULSION SÉRIGRAPHIE	Broderie sur 2 chemises Logo- stéphane Leclerc	65,54 \$
ENSEIGNES DUMAS	Kit de vinyle givré portes H.V.	534,63 \$
Entretien Paysager Yan Garand Inc.	Entretien paysager 2024	3 449,25 \$

ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	1 scie à chaîne - remplacer scie brisée	459,89 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	Chaîne 3.02', chaîne 4.00'	48,43 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	1 pneu, tube et huile - VEH #29 (pneu avant)	232,45 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	4 attaches pour remorquage et levage (APSAM)	275,71 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	checker plate & tube - Modifier Escalier écocentre (APSAM)	114,55 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	FER, grillage de sécurité/demande CNESST #33 & #34	54,90 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyses/eau potable rues Linda, Roy, Gale, Liggett	1 141,13 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau potable - 87 Roy et 5 rue Gale	205,81 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Usine épuration Effluent	620,30 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau potable - rues Roy, Gale, Derby	811,15 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyses- Poursuite 6 & 8 & puits Madeleine, St-Paul	4 738,12 \$
FERME A. & S. GRUER INC.	40 L - Motor Oil (Maintenance annuelle camions pompiers)	298,94 \$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	Avis de mutation - Septembre 2024	72,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 83,380 L - VEH #34	150,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 27,237 L - VEH #21	49,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 39,624 L - VEH #31	59,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 78,431 L - VEH #13	116,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 77,755 L - VEH #32	115,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 50,584 L - VEH #11	91,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 139,959 L - VEH #7	207,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 63,556 L - VEH #13	94,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 82,488 L - VEH #31	122,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 69,642 L - VEH #13	103,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 73,712 L - VEH #32	109,02 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 67,613 L - VEH #31	100,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 68,018 L - VEH #13	104,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 139,961 L - VEH #7	214,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 38,846 L - VEH #7	66,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 68,875 L - VEH #7	105,31 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 58,270 L - VEH #35	99,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 60,968 L - VEH #31	92,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 76,209 L - VEH #13	115,00 \$
GÉANT DU CONTENEUR (LE)	Conteneur - échange 9, 18 et 30 sept - écocentre	3 104,33 \$
GESPRO Groupe Conseil Inc.	Rédaction de thèmes références - 1er au 28 sept. 24	1 575,16 \$
Gestion Écono Plus Inc.	Frais repérage GPS - du 1er au 31 oct. 2024	151,54 \$
GROUPE KOPERS INC.	Abonnement annuel - Accès ordi distant oct 24 à sept 25	206,96 \$
GROUPE X-TELIA INC.	Inst. et maintenance passerelles - Compteurs eau	8 292,33 \$
ICS Inc.	26 licences M365 - de oct. 2024 à sept. 2025	7 257,22 \$
ICS Inc.	Ajout 2 licences M365 - oct. 2024 à sept. 2025	525,67 \$
IDentité Québec	Vérification antécédents - Diane Forgues	60,01 \$
IDentité Québec	Vérification antécédents - Christine Rheault	60,01 \$
IGA ORMSTOWN	Pompiers - Ess. Tout, pinesol, sac ordures	63,76 \$
IGA ORMSTOWN	Café, crème - HDV	27,47 \$
IGA ORMSTOWN	2 Crèmes pr café - HDV	9,98 \$
IGA ORMSTOWN	Café, crème, Mayo, Biscuits fête Manon - HDV	39,45 \$

INFO EXCAVATION	Cotisation Municipale 2024-2025	574,88 \$
INFOTECH	3000 enveloppes 2 fenêtres - Élections 3 nov. 24	667,21 \$
J.T. SPORT	Tune up - + huile - Camion Pompiers	73,58 \$
JALEC INC.	20 Accès réseau - 17 mobiles, 3 portatifs - Oct. 24	343,78 \$
Judy Chisholm	Superviser Examens pompiers	500,00 \$
Laplante Radiateurs Inc.	Service routier - Crevaison tracteur - VEH #35	302,56 \$
Les Formulaires Ducharme Inc.	Enveloppes, bande pr sceller - Élections 3 nov. 2024	728,69 \$
Les Formulaires Ducharme Inc.	Bulletins de vote - Élections 3 novembre 2024	3 398,38 \$
LIBRAIRIES BOYER	CRÉDIT - Référ. Facture #7468574	(29,41) \$
M.R.C. HAUT SAINT LAURENT	Évaluation 4e trimestre	19 490,75 \$
MARTECH INC.	Enseignes - Mtée Bryson, Mtée Durocher	137,05 \$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Bris aqueduc derrière caserne pompiers	1 733,54 \$
Ministre des Finances (Y2007896)	Traçabilité sols A-B Melocheville - Bris aqueduc	364,61 \$
Ministre des Finances (Y2007896)	Traçabilité sols -Bris aqueduc B-C - disposer à Terrebonne	614,27 \$
MJR INDUSTRIES	Réfection poste principal - réso: 24-05-134	7 136,50 \$
MJR INDUSTRIES	Finaliser travaux émissaire - poste principal	1 372,06 \$
MULTI GRAPH ORMSTOWN SENC	2050 dépliants - Nettoyage réseau Aqueduc	471,40 \$
MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN	Déneigement Rang Dumas 2023-2024	12 435,27 \$
NESS, D.R.	1 tuyau 18" X 30' pour Abribus - rue Bridge	551,88 \$
NEUMANN DVORAH	remb facture - Jardins communautaires - Piège scarab, support plantes	58,61 \$
NOËL & FILS	Transport & terre de finition - Terrassement - 50 verges	1 236,00 \$
NORDIKEAU	Calcul débit des pompes - Poste pompage principal	1 724,63 \$
OXYGENE INDUSTRIEL GIRARDIN INC.	Acetylene et Buse - torches garage 138A	226,14 \$
PAVAGES MCM	Pavage Centre Réc. & 2 dos d'âne Borden	29 617,56 \$
Pépinière VERT FÔRET Nursery	21 arbres Quercus rubra	1 280,54 \$
PETRO-CANADA	Essence 66,269L - VEH #13	100,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 66,269 L - VEH #31	100,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 66,269 L - VEH #32	100,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 58,858 L - VEH Pompiers	100,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 70,630 L - Camion Pompiers	120,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 65,791 L - VEH #31	99,28 \$
PETRO-CANADA	Essence 64,757 L - Camion Pompiers	110,02 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Accessoires nettoyage - Camions Pompiers	45,27 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Antirouille, Fluide échap. Diesel, 55Hp 20L	434,32 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Outils - Eau et égout	208,99 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Connecteurs en cuivre - Poste pompage Borden	8,40 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 23 rue Church	390,20 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 4 rue Edward	167,56 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1607 Rue de l'Étang	250,88 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 2 Rue Argyle	276,88 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 17 Rue de Jamestown	295,72 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 25 Rue Bridge	214,93 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 36 Rue Bridge	332,02 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1243 Rue de la Vallée	447,03 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1411, Route 201	120,72 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 13 Rue de Jamestown	326,61 \$

PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 92, Rue Roy	360,00 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1868, Rue Osmond	200,65 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 19, Rue Bridge	150,90 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 15, Rue Bridge	708,99 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 2, Rue Church	242,42 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1620, Route 201	285,51 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 69, Rue Lambton	320,01 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 78, Rue Roy	174,49 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 49, Rue Lambton	181,09 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 2161, Route 201	373,92 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 17, Rue Lambton	297,06 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 17B, Rue Lambton	240,17 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 26, Rue Lambton	276,68 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 1474, Route 201	259,18 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 6, Rue Bridge	388,61 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 52, Rue Lambton	214,99 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteur d'eau - 2, rue Liggett	666,47 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Inspection/entretien extincteurs - Caserne pompiers	256,65 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Inspection/entretien extincteurs Hôtel de Ville	283,52 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Inspection/entretien extincteurs - Garage Municipal	104,00 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Inspection/entretien extincteurs - Centre récréatif	209,78 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Raccord boyau et adapta. Pr machine à pression	8,78 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Pièces pour laveuse à pression - Voirie	106,09 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Conduit électrique - Poste Borden	2 224,59 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Compacteur à essence - Poste pompage Borden	86,23 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 Clés simple - Cabanon Baseball	12,00 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 bouteilles eau - 20 L - Garage 201	23,28 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	32 Chlore-1 pour Acqueduc Dumas	1 066,60 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Râteau, Pelle, Brosse Métal., Peintures - Véhic 37	189,28 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	2 plaques de métal - Garage 201	5,93 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Réservoir pr diesel, pièces et réservoir essence - Parc	45,11 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Ens. Tournevis - Garage 201	22,39 \$
RATTE, MAGASIN F.	4 cartons - Pour affiche Durham County Poets - Loisirs	3,45 \$
RATTE, MAGASIN F.	2 drapeaux Québec et 2 Canada	275,90 \$
RATTE, MAGASIN F.	3 pqt piles 2 AA - Micros-salle du Conseil	27,50 \$
RATTE, MAGASIN F.	1 bte. De 100 Chemises - Archives	35,51 \$
REFUGE CHABY ET CHIENS	Contrôle animalier - Novembre 2024	550,00 \$
Réseau Information Municipale	Offre emploi - Conseiller aux communications	201,21 \$
Réseau Information Municipale	Offre emploi - Technicien comptable	201,21 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	Collecte Ordures - Août 2024	41 697,30 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	Collecte Ordures - Septembre 2024	39 558,58 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	Recyclables - 5 collectes - Oct. 2024	20 316,83 \$
SANIBERT	Location 1 toilette - St-James Church	186,72 \$
SANIBERT	Location 1 toilette - Rue Du moulin - Géant Mandala	272,95 \$
SANIBERT	Toilette Halte Urbaine - Assurances	2 167,28 \$
SANIBERT	Location 2 toilettes 4 sem - Parc Baseball	389,66 \$

SANIBERT	Location 1 toilette 4 sem - Écocentre	194,82 \$
SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	Appel de service - Changer Batterie 12V - C Récréatif	333,43 \$
SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	Rempl. 2 Bonhommes eau, nettoyer égouts pluvial	3 810,45 \$
SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	Travaux émissaire - Poste principale	5 780,66 \$
SERVICOFAX	4653 copies couleur, 9449 copies N&B - sept/oct 2024	473,36 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	Feuillet tempête Debby & collecte feuilles	330,08 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Garantie prolongé portatif conseiller 6	124,14 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Finaliser inst. 2 postes pompages, clonage	410,41 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Portable Lenovo thinkpad pr Ingénieure	1 621,60 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Installation station accueil DG, Ingénieure, RH	1 352,03 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Crédit facture ICS et Adapter WIFI, +Souris & Carte Eth	3,83 \$
ST-JAMES ANGLICAN CHURCH	Location église St-James pr Concert Durham County Poets	200,00 \$
TBL Telecom	Téléphonie - Septembre 2024 H.-V.	105,78 \$
TBL Telecom	Service Internet Fibre - Oct. 2024 H.-V.	908,30 \$
TECH-MIX, Division BauVal Inc.	80,4 Tonnes - Asphalte Top-Mix - Voirie	1 405,08 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Lampadaire - Parc Mario-Dumas (assurance)	17 706,15 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Remonter filet parc Dumas, inst. wire drapeau Cullen	756,36 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Télémetries des postes - Octobre 2024	202,94 \$
TELMATIK	Appels d'urgence - Octobre 2024	86,23 \$
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	SISMIK - Soutien RH - Juin à Sept. 2024	37 787,70 \$
WURTH CANADA LIMITED/LIMITÉE	Gant nitrile, peint inversée orange fluo - Voirie	548,86 \$
Paiements à effectuer		376 476,80 \$

Salaire à autoriser au 01 novembre 2024 **131 940,98 \$**

COMPLEXE MEDICAL	Loyer bibliothèque - octobre 2024	9 627,92 \$
GESTION MSDM INC.	Loyer Garage 201 - Octobre 2024	2 466,21 \$
IMPRESSIONS 1ER PRIX INC.	Acompte facture #20788	3 200,00 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Luc Pilon Remb. Déjeuner (TAT)	20,00 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Colette Rochefort Remb. Déjeuner	15,53 \$
HYDRO-QUEBEC	Multiplés factures	10 514,08 \$
Durham County Poets	Durham County Poets - 29 sept.	225,00 \$
CLUB DE SOCCER ORMSTOWN	Contribution camp de jour été 2024	21 000,00 \$
Lefebvre Karina	Client #710 - 1603 Jamestown,	9 225,00 \$
CIBC BANQUE IMPÉRIALE	RÉER CIBC septembre 2024	350,00 \$
COMPLEXE MEDICAL	Loyer Bibliothèque - Novembre	9 627,92 \$
GESTION MSDM INC.	Loyer Garage 201 - Novembre	2 466,21 \$
BELL Canada	Internet Bibliothèque 23 sept - 22	168,96 \$
BELL MOBILITE	Ligne cellulaire traitement	66,14 \$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 23 sept. au 6	1 471,93 \$
MINISTRE DU REVENU	DAS PROV SEPT 2024 (DU 16 AU	14 797,48 \$
RECEVEUR GENERAL	DAS FED SEPT 2024 (DU 16 AU	12 299,44 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	DAS FED SEPT 2024 (DU 16 AU	632,94 \$

HYDRO-QUEBEC	299 105 361 222 (2024-09-24)	43,21 \$
HYDRO-QUEBEC	299 000 772 085 (2024-09-24)	227,28 \$
HYDRO-QUEBEC	299 000 772 325 (2024-09-24)	328,46 \$
QUADIENT CANADA LTÉE	Timbres - élection partielle 3 nov.	2 299,50 \$
HYDRO-QUEBEC	299 000 771 913 (2024-09-30)	3 937,31 \$
Cogeco	Téléphonie Alarmes garage 138A	48,93 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Steve Gruer - Remb. articles bureau	59,72 \$
MINISTRE DU REVENU	DAS PROV OCT. 2024 (DU 1ER	18 220,97 \$
CAISSE DESJARDINS	RÉER septembre 2024	4 638,71 \$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 7 oct. au 20	1 370,00 \$
HAINAULT ROCH, JACQUELINE	Calendrier 2025 - Prise, choix et	2 557,50 \$
HYDRO-QUEBEC	299 075 244 549 (2024-10-10)	2 326,79 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Remb. Guy Dandurand - Mèche	389,77 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Sylvain Gagnier - Remb. Express -	50,48 \$

Total paiement émis durant le mois **134 673,39 \$**

GRAND TOTAL **643 091,17 \$**

ANNEXE B

Critères d'évaluation Conception d'une aire de jeux d'eau Appel d'offres #ORM241120

Pour le présent mandat les critères retenus pour évaluer la qualité des services qui sont offerts par les soumissionnaires sont les suivants :

No.	CRITÈRES D'ÉVALUATION - POINTAGE	
1	Nouveauté et originalité	15
2	Expérience de l'utilisateur	15
3	Garantie des équipements	15
4	Qualité des équipements	15
5	Échéancier	15
6	Présentation des 2 phases	15
7	Présentation générale de l'offre	5
8	Prix	5
TOTAL		100

1. Nouveauté et originalité - 15/100
Le soumissionnaire doit démontrer que sa proposition est originale en utilisant un bel agencement, en offrant des éléments innovateurs et colorés.
2. Expérience de l'utilisateur - 15/100
 - 2.1 Accessibilité universelle (5 points)
 - 2.2 Différentes zones selon l'âge (5 points)
 - 2.3 Appropriation de l'espace (5 points)
3. Garantie des équipements 15/100
Le soumissionnaire sera évalué selon sa qualité de sa garantie, son service après-vente et la disponibilité des pièces de remplacement.

Le soumissionnaire doit décrire la garantie par type de produit et ce qu'elle inclut.

- Métaux (min. 25 ans)
- Quincaillerie (min. 20 ans)
- Composantes de polyéthylène, si applicable (min. 10 ans)
- Système de recirculation de l'eau
- Installation (min. 2 ans)
- Garantie sur la décoloration (min. 5 ans)

- Détails de la garantie après installation sur les pièces garanties.
Exemples :
 - Transport inclus : Oui/Non
 - Installation incluse : Oui/non
- Autres
- Service après-vente
- Disponibilité des pièces de remplacement :
 - Délai de livraison de ses pièces de remplacement
 - Fourniture de pièces temporaires en attendant la livraison des pièces de remplacement, de façon à ne pas fermer le jeu : Oui/Non
 - Sa politique de disponibilité des pièces pour des composantes de plus de 10 ans
- Facilité d'entretien des composantes
 - À l'ouverture
 - À la fermeture
 - Hebdomadaire/Mensuel

4. Qualité des équipements - 15/100

Le soumissionnaire doit démontrer la qualité et la durabilité des composantes des modules proposés. Il doit indiquer en quoi leur procédé de fabrication se démarque, il doit minimalement fournir les informations suivantes :

- Éléments structuraux :
 - Type de matériau
 - Épaisseur / Gage
 - Type de peinture et son procédé d'application
 - Quelle est la résistance à la corrosion?
- Système d'attache :
 - Type de matériau
 - Système anti-vandalisme ?
 - Quelle est la résistance à la corrosion?
- Composantes de polyéthylène :
 - Résistance aux ultraviolets?
 - Épaisseur ?
 - Fragilité / anti-vandalisme
- Lumières :
 - Type
 - Durée de vie
 - Résistance
- Dalle de béton
 - Type de béton
 - Résistance
 - Armature
 - Fondation
- Système de recirculation de l'eau
 - Type de matériau
 - Type de procédé
- Toutes autres composantes

Le soumissionnaire doit fournir 3 références de projets qu'il a réalisés il y a plus de 5 ans avec un système de jeux de lumières:

- Identification de l'entreprise ou municipalité
- Personne ressource (titre, téléphone, courriel)
- Date d'installation
- Joindre des photos couleurs pour démontrer l'évolution des jeux avec les années. Inscrive la date de chaque photo

5. Échéancier Phase I - 15/100

- A. Ouverture des jeux d'eau juin 2025 – 15 points
- B. Ouverture des jeux d'eau juillet 2025 – 10 points
- C. Ouverture des jeux d'eau août 2025 – 5 points

6. Présentation des 2 phases - 15/100

Le soumissionnaire doit indiquer quelles sont les 2 phases et ce qu'elles incluent et décrire leur choix.

Phase I – Été 2025 – 300 000 \$

Phase II – Juin 2026 OU 2027 – 300 000 \$

Le budget total est de 600 000 \$ pour la Phase I en 2025 et la Phase 2 en juin 2026.

Indiquer le montant supplémentaire pour la Phase II en juin 2027.

7. Présentation générale de l'offre - 5/100

La proposition doit être présentée dans un seul cahier de format 8½x11 en 1 copie originale et une copie sur clé USB

Les plans de la proposition doivent avoir minimalement :

- o 2 vues en 3D en couleur
- o Plan des zones par âge
- o Plans des éclaboussures
- o Composition de la dalle, les pentes et les traits de scie
- o Les choix des couleurs

8. Prix de la proposition - 5/100

Le soumissionnaire doit fournir un prix total qui ne doit pas dépasser 571 496.60\$ avant taxes (600 000 \$ tx nette) et pour la Phase I un montant maximal de 285 748.30\$ avant taxes (300 000\$ tx nette). Une offre qui ne respecte pas ces limites, sera automatiquement rejetée.